

Différences



MARS 1990 - N° 101 - 10F

E D I T O

ANNIVERSAIRE

Les numéros de Différences passent et ne se ressemblent pas. Sorti fraîchement des presses, le spécial de mars vient d'arriver. Sujet : l'extrême droite. Histoire, réseaux, électorat, têtes, mensonges, labos, filiations, bibliographie, rock, skins, fascisme, xénophobie... tout ou presque sur les droites radicales en France.

Numéro très spécial, numéro anniversaire, numéro 100. Un anniversaire vécu comme une victoire sur l'adversité, sur les difficultés d'une publication sans grand moyens, pourtant respectée et reconnue comme un travail de "pros".

L'espoir est là : notre nouvelle formule tient la route, elle en a les potentialités. Plus proche de l'action militante et solidaire, le mensuel évolue en tenant compte des critiques qui lui sont adressées. Nouvelles rubriques inaugurées ce mois : une chronique juridique ; les rendez-vous, infos-services, et pour mémoire. Notre objectif : coller aux besoins des militants et adhérents du Mouvement.

Ouvert sur un public plus large, sur le monde de la recherche, des universités et de l'édition, le trimestriel est un lien entre l'action associative et la vie intellectuelle de notre pays.

Différences tient potentiellement la route. Cette formule répond à la double ambition du Mrap : développer le militantisme de terrain, les solidarités locales et participer en tant qu'acteur aux débats de notre temps.

Différences a besoin de vous pour continuer à vivre. Abonnez-vous, abonnez vos amis, faites connaître ce numéro anniversaire. Un acte fondamental pour célébrer le 21 mars, journée internationale contre le racisme.

Différences

UN PEU, BEAUCOUP, PAS TROP... MAIS...

TOUJOURS L'APARTHEID

L'homme qui saluait la foule, le 11 février dernier à la porte de la prison de Paarl, est connu du monde entier. Mais le visage de Nelson Mandela fut une surprise : l'apartheid avait interdit toute diffusion de son image pendant 27 ans. Le temps d'une vie passée derrière les barreaux. Nelson Mandela a connu l'apartheid de Vorster, celui de Botha et celui de De Klerk. Toujours l'apartheid. Nelson Mandela libre, c'est une victoire et un espoir, sans doute un pas en avant dans la longue marche pour une Afrique du Sud unie, démocratique et non-raciale.

La libération de Nelson Mandela n'est pas "une fleur" faite au peuple sud-africain. Elle intervient au moment précis où l'apartheid est contraint de lâcher du lest devant les pressions intérieures et internationales. C'est le mérite de Frederick de Klerk de l'avoir compris. C'est aussi toute son habileté.

Nelson Mandela est aujourd'hui le seul pont encore possible entre sud-africains, pour éviter le pire. La présence de très nombreux Blancs dans les fêtes et manifestations saluant sa libération est à ce titre un signe politique important et un acte de foi dans l'avenir.

Mais l'apartheid reste en place. La majorité de la population n'a pas le droit de vote, la classification raciale demeure, la ségrégation résidentielle aussi. Le système d'enseignement "bantou" est maintenu. Briser ces piliers de l'apartheid serait un vrai signe de changement. Il n'en est pas encore question : la lutte contre l'apartheid continue, car avec l'apartheid, c'est le pays entier qui est une prison.

La seule évolution, de taille il est vrai, est que désormais Pretoria accepte d'avoir un interlocuteur, fût-ce pour tenter de le manœuvrer. Cet interlocuteur, c'est l'ANC. L'évident poids politique du mouvement de libération n'est même plus discuté. De Klerk a au moins le mérite d'un certain réalisme. Aura-t-il la marge de manœuvre nécessaire et la volonté de sortir de l'apartheid ? Les démonstrations de force de l'extrême droite blanche laissent planer l'incertitude. Pendant que Mandela parlait, au Cap, la police tirait sur la foule, à divers endroits du pays. Dix-neuf morts de plus. Les jours suivants, la presse révélait l'existence d'un Bureau secret chargé d'infiltrer les mouvements d'opposition et de tuer leurs dirigeants.

Ces résistances à l'inéluctable changement sont une raison supplémentaire de ne pas relâcher les pressions. Les gouvernements doivent continuer de refuser les relations économiques et culturelles avec Pretoria.

Or c'est tout le contraire qui se passe. La CEE a décidé d'attendre pour reprendre des contacts économiques, mais envoie une mission sur place et étudie la reprise des relations culturelles. Mme Thatcher est décidée à lever toute mesure limitant les liens avec Pretoria. Le géant allemand BMW vient d'annoncer qu'il allait renforcer sa présence en Afrique du Sud en investissant plus de 11 milliards de francs.

Des avancées sont possibles. Nelson Mandela a donné ses conditions au dialogue : la libération des prisonniers politiques, la levée de l'état d'urgence, le retour des exilés. Le contenu des discussions est clair : démantèlement de l'apartheid, un homme = une voix, une Afrique du Sud unitaire et non-raciale. Stopper les sanctions contre Pretoria comme l'envisage certains

R E N D E Z - V O U S

■ **L'EUROPE AU MIROIR DES IMMIGRES** - 3 et 4 mars. Colloque organisé au Sénat par Forum Egalité (Kaïssa Titous) et le Forum international de politique (Jean Ellenstein). Participation de M. Aounit à l'atelier "Les horizons anti-racistes" animé par Abdel Aïssou de Radio-Beur.

■ **IMMIGRATION ET INSERTION** dans le Vaucluse - 19 mai. Avec l'appui du Conseil général et de la municipalité d'Avignon, rencontre organisée par le Mrap. Thèmes : l'école, la délinquance, le logement, la culture.

■ **POUR LA PAIX ET POUR LA TERRE** - 6 août au 13 oct. Coordonnée à Paris par la Cimade, une course pour la paix et pour la terre à l'initiative des Indiens d'Amérique, est en préparation. Départ : Londres ; arrivée : Moscou. Asuivre.

pays, c'est se contenter de la mutation limitée du système raciste en apartheid mou.

Un peu, beaucoup, pas trop d'apartheid, ces calculs ne sont pas les nôtres. Le seul bon apartheid est l'apartheid rayé de la carte. C'est notre objectif et notre souhait. Nous n'en avons pas fini d'être solidaires.

POUR MEMOIRE

■ IDIOT
L'Idiot international, le journal de J.-E. Hallier a mis beaucoup de temps à s'apercevoir que le gérant de sa société éditrice, François Berre, était un dirigeant du Parti Ouvrier Européen (extrême droite).

■ SEXISME
Le 12 février, le syndicat FO des lycées a protesté auprès de Lionel Jospin, ministre de l'Education, contre les méthodes d'une société recrutant au lycée de Cachan. La société cherchait des étudiantes en BTS de bureautique pour travailler comme hôtesse. Elle ne s'intéressait guère aux qualifications des jeunes filles, mais à leurs mensurations...et à leur nationalité.

■ MULHOUSE
J.-M. Bockel, député-maire de Mulhouse, a annoncé de prochaines élections à des "conseils consultatifs d'arrondissements" ouvertes "à tous les habitants qui auront acquitté la taxe d'habitation, et donc aux immigrés".

■ TOUVIER
La justice vient de mettre fin à la double instruction menée simultanément à Lyon et Paris dans le cadre de l'affaire Touvier. Le dossier de l'ancien chef de la milice de Lyon sera instruit à Paris, ce qui ne préjuge en rien du lieu définitif du procès.

■ DETAIL-BIS
Dans le Quotidien de Paris du 8 février, Le Pen revient sur le "détail". Lourdemment. L'ambiguïté du chef du Front national est toujours aussi explicite.

■ BRAVO !
Le gouvernement a adopté le 15 février un projet de loi contre les discriminations pour des raisons de santé ou de handicap. On ne pourra plus refuser une chambre à un malade séropositif, ou l'entrée d'une discothèque à un handicapé.

■ CEAUDESCU-FN
L'ancien chef des services secrets de Ceaucescu a déclaré au Figaro que Gustave Pordeá, élu député européen du Front national en 1984, était "utilisé par nos services", ceux de Ceaucescu.

AUTOUR D'UNE ELECTION

La recomposition politique au profit du Front national n'est plus de l'ordre du fantasme. Un démarquage brutal et net de la droite classique devient indispensable.

Il n'y avait pas de victoire possible, le 11 février, pour la liste RPR-UDF au Luc (Var) sans alliance avec celle du Front national. Un peu moins de 40% au premier tour pour la première, un peu plus de 13% pour la seconde : il fallait la fusion pour battre la gauche. Protestations ou pas des instances nationales des partis de droite, ce fut fait très vite et sans bavures.

Le second tour donnait 22 voix d'avance à la liste d'alliance droite-extrême droite. L'élection fut l'occasion pour Bruno Mégret, délégué général du FN, de crier victoire : "c'est la victoire du seul Front national... Les Français n'ont que faire des anathèmes des états-majors politiques. Pour battre le PS, peu importe le soutien des états-majors RPR et UDF. Seul compte l'accord avec le FN".

On ne pouvait mieux dire que les années passées, pleines de compromissions avec le Front national, ou les accords encore en vigueur dans maintes régions ne pouvaient s'effacer en une municipale. Cette déclaration est aussi l'affirmation de ce qu'on savait déjà : les accords avec le Front national ne profitent qu'au Front national.

Auront-ils enfin compris ? Pas sûr : les tractations en cours au conseil régional d'Aquitaine laissent voir de nouvelles ouvertures possibles entre la droite et l'extrême droite.

Au fil des années, des habitudes de voisinages ont été prises. Un récent son-

dage du Monde (18 février 1989) montre que les cadres du RPR ont acquis des réflexes inquiétants. En cas de duel entre un centriste et un frontiste, 50% voteraient centriste et 21% pour le FN. A choisir entre un candidat PS et un FN, 6% choisiraient le socialiste, 51% voteraient blanc, nul ou s'abstiendraient, mais 40% voteraient Front national.

S'il se trouve des majorités importantes pour juger le Front national irréaliste (48%) ou raciste (53%), les thèmes pénalistes ont déjà profondément pénétré l'encadrement du RPR. 80% sont opposés à la construction de mosquées dans les grandes villes (53% tout à fait opposés); 73% sont favorables au rétablissement de la peine de mort (46% tout à fait favorables). Il se trouve aussi une majorité pour rendre l'avortement plus difficile, comme le propose aussi Le Pen (58%), bien que la loi Veil ait été votée par l'UDF et le RPR.

Le dérapage du Luc est plus qu'une glissade. Il est la traduction que les électeurs de la droite et de l'extrême-droite ont des points de convergence non négligeables. Le sondage du Monde le confirme. Sauf réaction nette et démarquage brutal de la droite classique, une recomposition politique au profit du Front national n'est plus du domaine du fantasme.

La "victoire" dont parlait Bruno Mégret est peut-être là : dans le fait que la gangrène peut encore gagner du terrain.

EGAux EN DROIT REPUBLICAIN

Le Conseil constitutionnel a rendu, le 22 janvier 1989, son avis sur les modifications du code de la Sécurité sociale, après un recours de l'opposition de droite. Le recours portait en fait sur les problèmes concernant la médecine libérale, mais le Conseil a aussi donné son avis sur d'autres articles du projet. Il a ainsi demandé que les étrangers en situation régulière soit traités comme les Français.

Le nouveau texte de loi prévoyait que les étrangers soient exclus du bénéfice d'aide aux personnes âgées, il a été annulé. La solidarité, considère le Conseil constitutionnel, doit s'exercer envers

tous ceux qui vivent sur le territoire de la République, qu'ils soient Français ou non.

Déjà, le 30 juin 1989, une autre décision, du Conseil d'Etat celle-ci, avait annulé une décision du Conseil municipal parisien réservant l'allocation pour la naissance du troisième enfant aux seuls nationaux.

Les deux décisions ne font que rappeler aux différents pouvoirs que la Constitution impose que les étrangers soient traités en respectant les principes de la République.

Ce que certains ont parfois tendance à oublier.

L'HORLOGE THEORISE

Le 10 février dernier, le club de l'Horloge qui "refuse tout ostracisme envers le Front national" (le doux euphémisme !) colloquait autour du "droit d'exclure".

Car la lutte contre les exclusions, n'est-ce pas, n'est qu'une façon de se donner "un visage humain, une impression de motivation fraternelle et charitable propre à se concilier les obédiences maçonniques ou religieuses". Il faut remplacer "l'égalitarisme niveleur" qui est "destruction de liberté". D'ailleurs, aux yeux d'Yvon Blot (député européen FN et président d'honneur des horlogers), "une société multiculturelle est une société multiconflictuelle". Le droit d'exclusion doit en fait, dit le penseur Blot, être rattaché au "besoin de survie biologique". Il y a "nécessité" d'exclure, droit "des hommes honnêtes d'exclure les hommes malhonnêtes".

La lutte contre les exclusions n'est, pour les horlogers, qu'une vaste magouille des socialistes, pour justifier l'interventionnisme de l'Etat, "la nomination de fonctionnaires nouveaux, la levée d'impôts toujours plus importants, bref, le renforcement du pouvoir technocratique socialiste".

L'égalité ainsi réduite à une querelle politicienne, on attend les découvertes du Club sur la liberté et la fraternité. Non sans inquiétudes.

SANS PROBLEME

Dix ans, 18 mois, 20 mois, ce sont les peines dont ont écopés trois ex-légionnaires meurtriers, le 16 novembre 1987 à Castres, d'un Algérien. Au sortir d'une boîte de nuit, les trois hommes, Santucci, Guguin et Scout, ont poursuivi Senoussi Bouchiba. Ils l'ont rattrapé, battu et poignardé.

Le pourquoi de l'affaire n'est pas apparu clairement devant les Assises, à Albi, le 8 février dernier. Ils avaient bu, ils étaient énervés. On entendra quand même au passage que Santucci (l'homme au couteau) n'aime pas "les Arabes" et qu'il avait déjà été condamné pour une opération commando contre des Maghrébins.

A part cela, le meurtre raciste n'est pas évident, a-t-on entendu dans le prétoire. Un témoin qui aurait vu les trois hommes se féliciter : "on l'a eu", juste après le meurtre, était absent. Guguin, en prison, écrit : "Si Santucci avait voulu en planter un, il aurait dû le faire un autre jour".

L'INTEGRATION SIGNEE ROCARD

Les bonnes et discrètes prémisses de la politique du Premier ministre dépassent-elles le stade du "débat" ?

Hubert Prévot, déjà surnommé "monsieur Intégration" par la presse, a animé trois comités interministériels chargés successivement d'étudier les flux migratoires (19 déc.), le logement (11 janv.) et l'école (31 janv.). Le prochain devrait être consacré à la formation professionnelle et à l'emploi. Des aspects positifs à relever : en lieu et place du programme "langues et cultures d'origine", l'ensemble des élèves devrait être mis en contact avec d'autres langues et cultures dès l'école primaire ; élargissement de la perspective de la question du logement en sortant du cadre géographique de la commune pour l'inclure dans un ensemble

administratif plus large ; augmentation substantielle du budget de l'OFPPA et de la commission en recours. Et puis, contrairement aux focalisations malsaines sur l'immigration, il faut reconnaître au Premier ministre d'avoir correctement posé le problème en "politique d'intégration des plus défavorisés". Restent les moyens : financiers bien sûr mais aussi les structures du dialogue. Neuf "sages" sont pressentis pour former le Haut conseil de l'intégration : Marie-Thérèse Join-Lambert, Jean-Pierre Delalande, André Diligent, Philippe Farine, Stéphane Hessel, Anicet Le Pors, Marceau Long, Georges Morin, Jacques Voisin.

FAURISSON FALSIFICATEUR

Le négateur du génocide juif, Robert Faurisson, avait demandé la condamnation de la revue *Le Monde juif*. La publication du Centre de documentation juive contemporaine l'avait présenté en décembre 1988 comme "chef de l'école révisionniste en France, falsificateur de l'histoire des juifs pendant la période nazie".

Le Tribunal de grande instance de Paris a rejeté la demande de Faurisson. Il n'a pas nié le caractère déshonorant de l'accusation à l'égard d'un professeur d'université, mais a trouvé des "motifs légitimes" aux rédacteurs du *Monde juif*. Robert

Faurisson, a jugé le tribunal, "se prévaut abusivement de son travail critique sur les chambres à gaz dans l'Allemagne nazie pour tenter de justifier sous son couvert, mais en dépassant largement son objet, des assertions d'ordre général qui ne présentent plus aucun caractère scientifique et relèvent de la pure polémique." La revue qui avait traité Faurisson de falsificateur est donc "de bonne foi, sans animosité excessive..." Dont acte.

COMEDE

Le Comité médical pour les exilés, COMEDE, s'occupe des réfugiés en France. C'est la seule structure qui leur permette de se faire soigner, que ce soit pour le courant ou pour les suites de sévices et tortures subis dans leur pays d'origine (32% des cas).

L'association, qui soigne 100 patients par jour et a ouvert 26 000 dossiers depuis 10 ans, a enfin trouvé de nouveaux locaux dans les murs de l'hôpital du Kremlin-Bicêtre. C'était la bonne nouvelle. La mauvaise, c'est que le jour-même, des tracts circulant en ville anonymement commençaient ainsi : "C'est grâce à vos cotisations sociales que le COMEDE accueille et soigne gratuitement les étrangers..." Ah, la France terre d'asile.

L'ADJOINT EST CONDAMNE

Le premier adjoint au maire de Charvieu-Chavagneux, Georges Boyer, a été condamné le 13 février dernier à 5 000 francs d'amende pour "incitation à la haine et à la discrimination raciale." Le tribunal de grande instance de Vienne (Isère) a en outre accordé 4 000 francs de dommages et intérêts au Mrap, plus 2 000 francs pour les frais de procédure.

LIBRES COUPABLES

Coupables de coups et blessures volontaires illégitimes, par agents de la force publique, ayant entraîné la mort sans intention de la donner", c'est ainsi que la Cour d'assises de Paris a jugé le gardien Garcia et le Brigadier Schmitt, pour avoir tué, le 6 décembre 1988, l'étudiant Malik Ousse-kine. Le 27 janvier, Garcia, qui avait admis avoir frappé la victime, a été condamné à deux ans de prison avec sursis, sans inscription au casier judiciaire.

"Un tel verdict encourage les bavures policières", soulignait le Mrap qui appelait, le 29 janvier dernier, à une manifestation avec de nombreuses autres associations.

Le ministre de l'Intérieur a annoncé avoir vendu les motos du peloton de voltigeurs mis en cause dans la mort de Malik Ousse-kine. Mais le décret créant le corps n'a jamais été rapporté et il existe d'autres engins susceptibles d'être utilisés.

CHRONIQUE

Malik Ousse-kine, quelle justice ?

par Didier Seban (avocat)

Chacun se souvient des manifestations étudiantes de 1986 et des violences policières qui ont entraîné la mort de Malik Ousse-kine. Chacun se souvient des propos de Robert Pandrau, cherchant à salir la mémoire de ce jeune étudiant.

Chacun se souvient de la volonté de la famille, du Mrap, de beaucoup d'autres, d'obtenir que justice soit faite.

Chacun constatera, après le procès, que l'exigence d'une justice égale pour tous est un combat qu'il faut renforcer.

Personne n'oubliera que deux policiers reconnus responsables de la mort d'un jeune, n'ont été condamnés qu'à des peines d'emprisonnement avec sursis et n'ont pas fait un jour de prison.

Personne n'oubliera que les autorités politiques et policières qui ont pris la responsabilité de faire

intervenir le peloton des voltigeurs motocyclistes, ont été curieusement absentes de ce procès.

Personne n'oubliera qu'en décidant la non inscription au casier judiciaire de la condamnation, la Cour d'Assises de Paris a permis aux policiers, qui n'étaient pas à la retraite, de reprendre

du service dans la Police nationale.

Pour la mémoire de Malik Ousse-kine, il est toujours plus que temps d'exiger encore et toujours, la dissolution du peloton des voltigeurs motocyclistes, une justice égale pour tous.

J'ADHERE AU MRAP

NOM

PRENOM

ADRESSE

Je joins un chèque (1) de :

- 220 Frs (adhésion simple)
- 320 Frs (couple)
- 100 Frs (sans emploi)
- 50 Frs (jeune - de 18 ans)
- à partir de 500 Frs (soutien)
- 1 000 Frs (bienfaiteur)
- L'abonnement à Différences (spéciaux) : 100 Frs (au lieu du tarif normal : 240 Frs)

(1) à l'ordre du MRAP 89 RUE OBERKAMPF 75011 PARIS

LE DANGER XENOPHOBIE A L'EST

L'année 1989 a vu s'accroître l'explosion des conflits inter-ethniques et l'affirmation des identités culturelles, nationales, religieuses dans les pays de l'Est européen. En filigrane ou à découvert, des signes inquiétants d'intolérance et de xénophobie.

Le réveil des nationalismes dans les pays de l'Est européen laisse perplexé par son extrême complexité. Carte des religions, carte des frontières, des langues, des migrations et déportations de populations se mêlent aux enjeux des pouvoirs locaux et des stratégies plus ou moins maîtrisées des Etats centraux. En U.R.S.S., en R.D.A., en Tchécoslovaquie, en Roumanie, en Hongrie, en Yougoslavie, en Pologne, la chape de plomb du communisme bureaucratique a éclaté en dizaines de conflits inter-ethniques, en menaces xénophobes discrètes ou clairement affichées.

Les vieilles peurs contenues ou détournées jusqu'ici par les polices politiques se réactivent. La suspicion se répète ou perdure à l'égard des minorités suspectes de séparatisme - Turcs en Bulgarie, Allemands, Ukrainiens et Biélorusses en Pologne, Albanais en Yougoslavie, Hongrois en Slovaquie, en Roumanie et en Yougoslavie - sans parler des rapports tumultueux entre Slovaques et Tchèques et entre les différentes républiques de la Fédération yougoslave. Tziganes et juifs restent des boucs-émissaires désignés.

LES SIGNES

"La Bulgarie aux Bulgares", "la Bulgarie est et restera chrétienne", scandaient en janvier dernier les manifestants qui s'opposaient à la récupération de certains de leurs droits par les Turcs. Au nom d'une logique qui consisterait schématiquement à créer de nouvelles discriminations pour réparer les anciennes, les mouvements nationalistes, structurés ou spontanés, cèdent au repli ethnique. Ainsi, à la russification obligée des peuples d'Union soviétique, semble s'opposer aujourd'hui une xénophobie anti-russe, singulièrement dans les pays baltes, région économiquement la plus avancée. La revendication repose sur une aspiration politique à l'indépendance et en vient à considérer les Russes comme des étrangers, à vouloir leur retirer le droit de vote et à évoquer leur départ.

Dans d'autres Républiques, notamment au Kazakhstan, les Russes qui y forment des minorités plus ou moins importantes sont désignés comme des immigrants entrés en concurrence sur un marché du travail gagné par le chômage et le sous-emploi. En Géorgie (avec les Abkhazes musulmans), en Arménie et en Azerbaïdjan, l'ethnie majoritaire s'inquiète des progrès ou des agissements possibles d'une ethnie minoritaire, surtout si elle est d'une religion différente. Dans tout l'ouest de l'U.R.S.S., réapparaît l'antisémitisme qui alimente pour une bonne part les revendications

nationalistes, notamment en Lituanie, en Biélorussie et en Ukraine. Au sein même de la nomenklatura, nombre d'adversaires de la politique gorbatchévienne soutiennent ouvertement les slogans antisémites et xénophobes de Pamiat. Aux nationalistes des Républiques "périphériques" répond la slavophilie traditionnelle des partisans de la Grande Russie.

POGROMS

La sacralisation de "l'héritage national" par les pouvoirs communistes post-staliniens n'est pas étrangère à cette culture conservatrice et chauvine. Le gommage systématique de l'Histoire officielle des pages peu glorieuses du passé, en particulier la puissance des groupes fascistes locaux où la collaboration à la "solution finale" n'a pu que renforcer l'idéologie de la supériorité ethnico-culturelle.

La destruction des cultures, en particulier celle des Hongrois de Roumanie (estimés à deux millions de personnes) par le régime Ceaucescu ne peut pas occulter la création dès 1927 d'un parti de style nazi, la Garde de fer, antijuif et anticommuniste, qui n'hésita devant aucune méthode de violence pour tenter d'arriver au pouvoir.

Les pogroms, enfin, ont de nouveau ramené ce mot à la "une" des journaux. Ils ont éclaté avec une violence surprenante dans le Caucase (entre Arméniens et Azéris) et dans le Kosovo où s'étripent Serbes et Albanais. La violence guette chaque conflit ethnico-économico-culturel, ouvert ou encore somnolent.

La question originelle (comme en Afrique récemment ensanglantée par le conflit Mauritanie-Sénégal) réside pour une part dans le caractère factice d'un certain nombre de frontières, aggravée par la politique de

déplacements forcés de populations. "54,2% des frontières en Europe orientale sont postérieures à 1910 ; 24,3% datent de 1910-1924 et 29% ont été tracées après la seconde guerre mondiale." Un vieil homme définit ainsi sa carrière "nationalitaire" : "Je suis né dans la monarchie austro-hongroise, j'ai passé mon enfance dans la première République tchécoslovaque, j'ai fondé ma famille en Hongrie, et depuis je vieillis en U.R.S.S. Encore une précision : je n'ai pas bougé de mon village."

ETHNIE ET NATION

Dans l'éditorial du dernier numéro de la revue "Hérodote", consacré aux marches de la Russie, Yves Lacoste avoue la difficulté qu'il a eue à organiser un tel travail. C'est que là-bas, tout bouge, et surtout chaque contexte conflictuel se nourrit de particularismes locaux.

En U.R.S.S. où se côtoient 400 langues, des religions aussi différentes que le christianisme, l'islam ou le lamaïsme, la grille de lecture des événements ne peut échapper à la différence entre "ethnie" et "nation". "Quelle que soit sa nationalité d'adoption, un Géorgien est avant tout un Caucasien et un chrétien alors qu'un Azerbaïdjanais comme un Kazakh est avant tout un Turc, un musulman." (Cf *Différences*, n°93, "L'homme soviétique en crise", Anne Rodier)

Les foyers de tension (Asie centrale, Caucase, Pays baltes) posent la question de l'identité sous les formes les plus diverses : la nationalité, l'ethnie, la religion et le statut social. La moindre rumeur, la révélation d'une transaction entre apparatchiks et groupe ethnique (ou ses représentants supposés), le moindre fait divers rallume le flambeau de l'identité menacée.

RELIGIONS, ORIGINES ETHNIQUES OU NATIONALES

YOUgoslavie

Serbes : 36,3% ; Croates : 19,7% ; Bosniens : 8,9% ; Slovènes : 7,8% ; Albanais : 7,7% ; Macédoniens : 6% ; Monténégrins : 2,6% ; autres : 11%.

Appartenances religieuses : orthodoxes serbes : 34,6% ; cryptochrétiens : 11,3% ; musulmans : 10,4% ; autres : 17,7%.

BULGARIE

Bulgares : 85,3% ; Turcs : 8,5% ; Tziganes : 2,5% ; autres : 3,7%.

Appartenances religieuses : orthodoxes : 26,7% ; musulmans : 7,5% ; protestants : 0,7% ; catholiques : 0,5%.

ROUMANIE

Roumains : 88,4% ; Hongrois : 7,7% ; autres : 3,9%.

Appartenances religieuses : orthodoxes roumains : 70% ; orthodoxes grecs : 10% ; musulmans : 1%.

TCHÉCOSLOVAQUIE

Tchèques : 63,2% ; Slovaques : 31,5% ; Hongrois : 3,8% ; Polonais : 0,5% ; Allemands : 0,4% ; Ukrainiens : 0,3%.

Appartenances religieuses : catholiques : 65,6% ;

Eglise de Tchécoslovaquie : 4,4% ; Eglise évangélique des Frères tchèques : 1,4% ; autres : 8,5%.

HONGRIE

Hongrois : 96,6% ; Allemands : 1,6% ; Slovaques : 1,1%.

Appartenances religieuses : chrétiens : 83,2% dont 53,9% catholiques et 21% protestants ; juifs : 0,9%.

ALBANIE

Albanais : 97,6% ; Grecs : 1,6% ; Tziganes : 0,2%.

Appartenances religieuses : musulmans : 20,5% ; chrétiens : 5,4%.

R.D.A.

Allemands : 99,7% ; autres : 0,3%.

Appartenances religieuses : protestants : 47% ; catholiques : 7% ; sans appartenance et autres : 46%.

POLOGNE

Polonais : 98,7% ; Ukrainiens : 0,6% ; autres : 0,7%.

Appartenances religieuses : catholiques : 94,2%.

Source : Encyclopédie Universalis. Les chiffres concernant les appartenances religieuses datent de 1980, les autres de 1981 à 1986 selon les cas.

CHRONOLOGIE, ANNEE 1989

27 et 28 mars, Yougoslavie

Violents affrontements au Kosovo entre les forces de l'ordre et des "nationalistes séparatistes" albanais. 24 morts. Motif : révision de la constitution restaurant l'autorité de la Serbie sur le Kosovo.

9 avril, U.R.S.S.

Les forces de l'ordre chargent à Tbilisi, capitale de la Géorgie, des manifestants nationalistes. Bilan : 20 morts.

1er juin, Bulgarie

Début de l'expulsion massive vers la Turquie des Bulgares d'origine turque qui refusent la politique d'assimilation forcée menée par Sofia. 310 000 réfugiés arrivent en Turquie, avant que les autorités turques n'établissent un visa d'entrée obligatoire.

3 juin, U.R.S.S.

Troubles inter-ethniques en Ouzbékistan : une centaine de Meskhs sont tués lors de pogroms commis par des Ouzbeks. D'autres affrontements inter-ethniques ont lieu à partir du 17 au Kazakhstan.

28 juin, Yougoslavie

Plus d'un million de personnes participent à une manifestation célébrant le nationalisme serbe.

15 juillet, U.R.S.S.

Affrontements inter-ethniques dans la république autonome d'Abkhazie, qui dépend de la Géorgie : au moins 20 morts.

23 août, U.R.S.S.

Plus d'un million et demi de personnes forment une chaîne humaine à travers la Litua-

nie, la Lettonie et l'Estonie pour condamner le pacte germano-soviétique du 23 août 1939, qui avait ouvert la voie du rattachement à l'U.R.S.S. des trois Républiques.

20 septembre, U.R.S.S.

Une plate-forme sur la politique des nationalités est adoptée par le comité central du P.C.U.S. qui reconnaît aux Républiques de l'Union le "droit à la souveraineté économique".

9 novembre, R.D.A.

Les autorités annoncent l'ouverture de la frontière interallemande et du mur qui sépare Berlin depuis août 1961.

28 novembre, U.R.S.S.

Le soviétique suprême vote la suppression du comité spécial chargé depuis le 12 janvier d'administrer le Haut-Karabakh, enclave à majorité arménienne en territoire azerbaïdjanais. Cette décision, loin d'apaiser la tension, relance l'agitation nationaliste tant en Arménie qu'en Azerbaïdjan, alors qu'un climat de guerre civile s'est instauré entre les deux Républiques.

20 décembre, U.R.S.S.

La décision du PC lituanien de proclamer son autonomie par rapport au PCUS est vivement critiquée par M. Gorbatchev.

29 décembre, Bulgarie

Le comité central du PC met fin à la politique d'assimilation de la minorité turque. Les musulmans retrouvent la liberté de porter leur nom, de parler leur langue et de pratiquer leur religion.

A L I R E

■ **Herodote**, revue de géographie et de géopolitique, dirigée par Yves Lacoste, "Les marches de la Russie", n° 54/55, 4ème trimestre 1989, Ed. La Découverte. Ce numéro rassemble 17 articles dont "Pérestroïka et géopolitiques" (Y.L.), "Levers de rideau dans les Europe" (M. Foucher), "Les mouvements nationaux en Union soviétique" (B. Loyer).

■ Le Monde Diplomatique

Janvier 1990, "Alerte : nationalismes", Claude Julien.
Février 1990, "Les sentiers escarpés du passage à la démocratie", Alain Gresh.

■ **Actes du colloque d'Albi (5/6 mai 1989) sur "l'Europe de la pensée, l'Europe de la politique"**, publiés dans un numéro spécial de la revue **Cosmopolitiques**.

Chérifa B.

Pour les citations et références contenues dans cet article, se reporter à la note "A lire" ci-contre.

E N B R E F

■ ISRAËL

Le major Zvi Nirel a été condamné, le 7 février dernier, à 25 jours de prison ferme. Il est le plus haut gradé à avoir refusé de participer à la répression dans la bande de Gaza et en Cisjordanie.

■ TOWNSHIP

Le seul 11 février dernier, jour même de la libération de Nelson Mandela, 19 personnes au moins ont été tuées, soit par l'Inkhata (groupe nationaliste zoulou utilisé par Pretoria), soit par la police.

■ RUGBY

Pour une fois, la présence de rugbymen français en Afrique australe servira l'amitié entre les peuples. En juin prochain, l'équipe de France B sera en tournée dans la Namibie indépendante. Cette tournée marquera aussi la fin du boycott sportif imposé à la Namibie, tant qu'elle fut occupée par les Sud-africains.

■ SPORT

La Conférence internationale contre l'apartheid dans le sport tiendra sa prochaine réunion en septembre prochain, à Stockholm (Suède). Née en 1983, c'est le seul lieu où siègent ensemble les pouvoirs sportifs, politiques et les mouvements anti-apartheid.

Le président du Comité international olympique, Juan Antonio Samaranch, assistera, pour la première fois, à la réunion de septembre au cours de laquelle l'évolution de la situation en Afrique du Sud sera examinée. Le comité olympique non-racial sud-africain sera aussi présent.

■ INDEPENDANCE

L'Assemblée constituante namibienne a fixé au 21 mars prochain la date de l'indépendance du pays. Une Constitution a été votée, la SWAPO gagnante des élections formera le gouvernement de l'indépendance.

La date du 21 mars coïncide avec la journée internationale contre l'apartheid. Elle est également un rappel de la tuerie de Sharpeville (Afrique du Sud) où 69 manifestants noirs ont été tués par la police en 1960. L'Afrique du sud a occupé la Namibie pendant 23 ans.

PELOUSE BLANCHE

Le racisme des hooligans anglais s'exprime toutes les semaines, dans les stades de football britanniques. Un magistrat britannique vient de rendre un rapport inquiétant sur la situation. A Chelsea, par exemple, les militants d'extrême droite noyautent les supporters. Contre le club de Tottenham, les cris de "you-pins" ou "juifs vous allez mourir" ont été repris par plusieurs milliers de jeunes. Personne ne s'en offusque plus, ni à Chelsea, ni à Liverpool, Manchester ou Leeds.

Pete Taylor, le magistrat rapporteur a donc proposé que les injures racistes deviennent un délit. Sourires dans les tribunes : cela entraînerait plusieurs milliers d'arrestations par semaines, tant le phénomène est ancré.

Sport de "petits blancs", le football anglais est profondément contaminé par le racisme. Les immigrés antillais ou pakistanaïens ne vont que très rarement au stade : les risques sont trop grands. Les joueurs de couleur sont plus nom-

breux, mais ils sont aussi les premières cibles de la haine des supporters de l'autre camp. Bananes jetées sur la pelouse, cris de singe, l'agression est parfois plus directe : "il n'y a pas de noir sur l'Union Jack (le drapeau britannique). Que les bâtards aillent se faire enc...chez eux". (Le Monde du 14 février 1990).

Il est vrai que Joseph-Antoine Bell, joueur français de couleur, a longtemps subi ce genre de traitement à Marseille.

Pour avoir accueilli un joueur de couleur, John Barnes, Liverpool devint pour un temps Niggerpool dans la bouche de ces excités qui peignaient sur les murs de la ville le slogan "pouvoir blanc".

Certains clubs réagissent, des groupes de supporters rejettent le racisme, la fédération elle-même réagit. Mais comment oublier que l'une des mascottes de la sélection nationale soit un bulldog agressif, traditionnel emblème des néo-nazis du National Front ?

LETTRE OUVERTE
A M. GUY DRUT, DEPUTE

Dans une question écrite à l'Assemblée Nationale (23.10.89), Monsieur Drut note sans sourciller : "Devant les mesures prises par les municipalités pour limiter l'occupation du domaine public, certains nomades sont trouvés une parade en procédant à l'acquisition de parcelles privées qu'ils mettent ensuite à la disposition des autres membres de leur communauté."

La commission "Tziganes et gens du voyage" du Mrap répond notamment : "Ainsi donc, "les nomades" - dont pourtant bien des voix préconisent la sédentarisation - seraient exclus du droit naturel d'acquérir des terrains privés, et ce, en raison de leur esprit communautaire [...] On se demande si vous avez vraiment mesuré le caractère scandaleux de votre propos. Ainsi, M. le Député, vous qui êtes certainement ardent défenseur d'un libéralisme avancé, vous refusez une liberté fondamentale à toute une catégorie de la population ? Ancien champion de 110 mètres haie, vous devriez pourtant avoir une certaine sympathie pour des gens dont l'existence est un perpétuel parcours d'obstacle !

Le ministre de l'Intérieur vous a répondu qu'une mission d'études décidée par le Premier ministre était en cours sur la situation des gens du voyage. [...] Nous avons des raisons d'espérer qu'elle aboutira à des propositions donnant aux gens du voyage un statut conforme aux droits de l'homme et aux libertés démocratiques. [...]

M. AOUNIT (S.G.)

Jean-Bertrand BARY (B.N.)

R. NEVEU (C.N.)

AFRIQUE
DU SUD

Les cheminots sud-africains ont dû faire 3 mois de grève pour simplement faire reconnaître l'existence de leur syndicat. Le conflit, clos le 29 janvier, a coûté 80 millions de francs aux chemins de fer sud-africains. Les grévistes, outre leurs salaires perdus, ont subi une très dure répression. Vingt-cinq personnes ont été tuées dans des affrontements avec les briseurs de grève. La victoire est cependant importante : les licenciés (23 000) seront réintégrés et le syndicat reconnu, pour la première fois dans le secteur public sud-africain.

R.F.A.

L'arrivée de très nombreux réfugiés est-allemands en R.F.A. pose quelque problème économique et politique. Mais elle produit aussi des effets pervers anti-immigrés inquiétants pour les communautés étrangères présentes en Allemagne fédérale.

Le 7 février dernier, Wolfgang Schäuble a proposé un projet destiné à "encourager" les réfugiés étrangers (non-allemands) à rentrer chez eux, ou à défaut, à partir pour le pays le plus proche de leur pays d'origine. Ce plan concerne essentiellement les demandeurs d'asile, 121 000 personnes l'an passé. Mais déjà les communautés turque et yougoslave se sentent dans le collimateur et redoutent que la présence des travailleurs immigrés soit, elle aussi, remise en cause. De forts courants d'opinion se font jour en ce sens en RFA. En décembre 1989 déjà, le Conseil des ministres a adopté un projet de loi "facilitant l'assimilation" des immigrés installés depuis longtemps en Allemagne fédérale et interdisant le séjour prolongé des ressortissants des Etats non-membres de la CEE.

A N N O N C E

Différences recherche

un(e) commercial(e) pour sa promotion et diffusion

(mi-temps) ainsi qu'un(e)

courtier en publicité (rémunéré(e) au pro-rata).

Envoyer CV à l'administration du Mrap.

INFOS-SERVICE

■ L'islam en France : six séminaires organisés par l'Union des Travailleurs Tunisiens, avec les principaux noms de la recherche sur le sujet (Nabil Azouz, commission "culture et citoyenneté").

■ Le Groupement sur le Droit des Minorités (G.D.M.) édite un bulletin trimestriel et des brochures appropriés.

Pour tout renseignement : G.D.M., 212, rue Saint-Martin, 75003 Paris.

Tél. : 48 04 92 90

■ "L'Union Mutuelle des communautés issues de l'immigration" est née. Il s'agit de créer "une structure naturelle de dialogue en matière de protection sociale entre la société française et les communautés issues de l'immigration". Le dialogue marchera sur ses deux pieds : la responsabilité dans la solidarité et l'intégration dans le respect mutuel.

22, rue d'Aumale, 75009 Paris. Tél. : 42 80 69 22

M E D I A S

RENCONTRES

L'émission *Rencontres*, héritière d'*Ensemble* et de *Mosaïque* passe en prime-time. Financée par le FAS, l'émission payait son droit de passage sur FR3 environ 7 millions et demi de francs par an pour passer à 9 heures le dimanche matin. C'est fini et ça repart, le vendredi soir à 20h35, cela s'appelle *Point de rencontre* et Polac anime le tout. La sortie du ghetto horaire est une bonne chose. Pour le reste, c'est à suivre.

JESUS-CHRIST
EN AFRIQUE DU SUD

En collaboration avec le Centre culturel "L'Hexagone", le Mrap organise quatre représentations de la pièce *Woza Albert* créée par la Market Theater Company d'Afrique du Sud.

Sous réserve d'une demande d'autorisation, les théâtres d'Afrique du Sud peuvent être multi-raciaux. Ces théâtres se situent dans les villes des Blancs. Il n'y a pas de théâtre dans les banlieues noires : les représentations sont données dans des salles d'église, des écoles ou des centres communautaires, quelquefois dans d'obscurs cinémas.

C'est dans une de ces tournées des banlieues noires que Mbongeni Ngema et Percy Mtwa, tous les deux élevés dans le rythme de la musique des banlieues

et des bars, se sont rencontrés. La lecture de "Towards a Poor Theater" de Grotowski et de "The Empty Space" ("L'Espace Vide") de Peter Brook venait répondre à leurs interrogations. Ils commencèrent à chercher un sujet de pièce de théâtre. Ils l'ont trouvé : qu'arriverait-il à Jésus Christ s'il revenait en Afrique du Sud ?

Le directeur artistique du Market Theater, avec sa vieille expérience de création du théâtre noir et non-racial leur promit sa collaboration. Telle est la genèse de cette pièce dont l'adaptation française est signée Jean-Claude Carrière, mise en scène par Peter Brook (encore lui !) avec Mamadou Dioume et Bakary Sangaré.

Si vous voulez imiter l'initiative des amis de Grenoble, vous pouvez vous adresser au Théâtre des Bouffes du Nord (42 39 34 50).

A G E N D A

■ RETROSPECTIVE : 120 films du cinéma cubain, des origines à nos jours. Salle Garance, centre George Pompidou, février et mars. Séances quotidiennes. (Tél. : 42 78 37 29)

■ LA MAISON DE L'AMITIE (6 km de Limoges) et son équipe proposent animations revitalisantes et variées : randonnées, folk, expression théâtrale... (Tél. 55 48 34 60)

■ L'ALGERIE EN DEMOCRATIE. Deux films : *La rage ou le foulard* (18 mn) de Yasmina Yahiaoui et *Femmes en mouvement* (52 mn) de Merzak Allouche. Pro-

ducteur : agence IM'média (tél. : 46 36 01 45). Projection publique : 8 mars, 20h à 22h, salle de l'Entrepôt, 7 rue Francis-Pressensé, 75014 Paris.

■ J'ACCUSE est né. Sortie du premier numéro de ce mensuel de reportages, enquêtes, réflexions et confrontation autour des faits divers et de l'univers de la justice. Collaborateurs : écrivains, journalistes, dessinateurs. Décapant !

■ 1er SALON EURO-ARABE DU LIVRE - 16 au 20 mai. Promoteurs : l'Institut du Monde Arabe. Une ambition : devenir le "Francfort méditerranéen". (Tél. : 40 51 38 38)

Différences

89, rue Oberkampf
75543 Paris Cédex 11
Tél. : 48 06 88 00

Directeur

de la publication

Albert Lévy

Rédaction en chef

René François

Chérifa Benabdessadok

Administration/gestion

Marie-Odile Leuenberger

Publicité

au journal

Maquette (P.A.O.)

LA GRAF

Tél. : 48 51 60 18

Impression

Montligeon Tél. 33 83 80 22

Commission paritaire

n° 63634

ISSN 0247-9095

Dépôt légal 1989-12

Tarifs

le numéro mensuel : 10 F

le numéro spécial : 40 F

Pompes funèbres
MarbrerieCAHEN
& Cie

43.20.74.52

MINITEL par le 11

UNE JUSTICE EGALE POUR TOUS

Après la manifestation qui a réuni près de 9 000 personnes à Paris, samedi 17 février, pour revendiquer une justice égale pour tous, le Mrap tient à remercier toutes les organisations (1) qui ont contribué au succès de ce rassemblement ainsi que toutes les personnes qui se sont associées pour qu'il soit mis fin aux violences policières et racistes. Une entrevue est sollicitée auprès du ministre de l'Intérieur pour demander : des sanctions contre le policier Garcia, la mise hors la loi des pelotons motorisés, l'étude du problème des policiers municipaux et des sociétés de gardiennage (20 février). La presse et les grands médias ont curieusement boycotté cette manifestation dont l'ambition était précisé-

ment de donner plus de vérité à l'Etat de droit, plus de transparence au fonctionnement de la justice et de la police.

(1) Accueil et Promotion, Amicale des Algériens en Europe, A.R.E.V., Association des Travailleurs Marocains en France, Blacks Blancs Beurs, CAIF, CGT, CLAP, Collectif Jeunes Libertaires, Commission Jeunes CGT, Coordination Commission UNEM, FASTI, Fédé. Anarchiste, FE-TAF et ses 13 associations, France Amérique Latine, INTERCAPA, Itinéraire Bis, JC, JCR, Jeunesse Etudiante Chrétienne, IOC-JOCP, LCR, LICRA, Ligue de l'Enseignement, Mémoire Fertile, Mouvement des Rénovateurs Communistes, Nanas Beurs, PCF, PCOF, Pour un Syndicalisme Autogestionnaire, REPERES, SCALP, Section de Contre-Attaque à la Police, Syndicat de la magistrature, Syndicat National Education Physique, SNES, Snesup, Union Démocratique bretonne, UEC, Union des Jeunes Anti-Fascistes et Anti-Immigrés Tunisiens...

...Le Mrap telex...Le Mrap telex...Le Mrap tel

■ **Nouvelle-Calédonie.** A l'issue d'une série de rencontres à Paris, M. Sako Aloisio, secrétaire général de l'Union Océanienne, a donné une conférence de presse au siège du Mrap (31 janvier). Créée en mai 1989, l'Union regroupe une large fraction de la population wallisienne et futunienne. Elle s'est déclarée pour les Accords de Matignon mais souhaite "être un partenaire actif du processus engagé et donc associée aux actions entreprises. Elle

dans la rue pour fêter la libération du leader sud-africain.

■ **Le terrorisme encore.** Le Mrap se déclare horrifié par l'attentat meurtrier commis à Ismaïlia contre un car de touristes israéliens causant plusieurs morts et de nombreux blessés. Quels qu'en soient les auteurs et quelle que soit la cause que les criminels prétendaient avoir servie, cet attentat porte un nouveau coup à l'espérance d'une avancée décisive vers la solution des problèmes de cette région. La gravité même de l'acte qui vient d'être commis souligne l'urgence et la dimension des responsabilités de tous ceux, sans exception, dont dépendent les progrès décisifs vers l'instauration de la paix. (5.2.90)

■ **Non aux négateurs.** A la demande du directeur d'Economies et Sociétés, M. Gérard Destanne, le Mrap a décidé d'engager une action pénale à l'encontre de M. Bernard Notin, maître de conférence à l'université de Lyon III, auteur d'un texte publié d'une manière malhonnête dans le dernier numéro de cette revue. L'article contient des propos violemment antisémites et tendent à nier l'existence des chambres à gaz nazies. (5.2.90)

■ **Les vrais coupables.** Malgré une campagne de la presse locale se faisant complaisamment l'écho des rumeurs les plus insultantes pour la victime, malgré la tentative de faire jouer à l'alcool le rôle d'explication partout des actes criminels, malgré le réquisitoire du Procureur général qui, pour moitié, a été consacré à démontrer que le crime n'était qu'un acte gratuit, la Justice a tranché : le crime avait bien une connotation raciste. Le Mrap et la LDH ont obtenu ce qu'ils demandaient : le franc symbolique. (9.2.90)

■ **Corse.** La violence raciste a, une nouvelle fois, frappé à Ajaccio dans la nuit du 18 janvier. Après des insultes racistes proférées par 5 hommes à l'encontre d'employés de la voirie, l'un d'eux, un Tunisien, a été assommé à coups de crosse, un autre sérieusement blessé d'une balle à l'épaule. Le Mrap demande expressément aux autorités locales, et notamment au Préfet, de tout mettre en œuvre pour que le droit à la sécurité des différentes populations immigrées soit assuré et respectées les lois de la République. A cet effet, il engage des poursuites judiciaires. (15.1.90)

demande que le rééquilibrage entre les provinces soit également appliqué à l'intérieur de la province Sud où face à l'étalage du luxe et de l'argent existe la profonde misère des taudis et des banlieues.
Au reproche qui lui a été parfois adressé de ne regrouper qu'une partie de la communauté wallisienne et futunienne, l'Union répond que celle-ci est la plus durement touchée par de graves problèmes sociaux et économiques, qu'il fallait lui redonner dignité et se battre contre les manipulations dont elle fait l'objet par le pouvoir local.

■ **Free Mandela.** Journée historique : la libération de Nelson Mandela. Le Mrap exprime sa solidarité et sa joie profonde au peuple d'Afrique du Sud. Il rappelle pourtant que la lutte contre l'apartheid n'est pas terminée. La vigilance s'impose tant que les prisonniers politiques ne seront pas libérés, ni l'état d'urgence levé, ni appliqué le principe démocratique : un homme, une voix. Lorient, Grenoble, Mâcon, Paris et partout ailleurs, les militants du Mrap se sont retrouvés

Différences n° 100 :

Le numéro de Différences est consacré à l'extrême-droite.

Ce numéro spécial est également un numéro anniversaire : le 100ème. Dès aujourd'hui, faites connaître Différences autour de vous, commandez ce numéro, signalez-le.

E C H O S D E S C O M I T E S

BEAUNE. Marilyn Pierre succède à Albert Bouzac à la présidence du CL. Au centre du débat de l'A.G.-bilan : intervention auprès de la municipalité pour l'effacement des inscriptions à caractère raciste sur les murs de la ville, conférence de Jean Bart, la discrimination raciale à Montfermeil. (fin janv.)

MARMANDE. Naissance du CL présidé par Jean Orthiz, présence de M. Aounit, S.G. et de A. Miranda, président, à l'assemblée constitutive. (31 janv.)

HAUTE-VIENNE. Congrès fédéral et préparation de la fête de l'amitié entre les peuples (17 mars). Axes de travail : dispositions pour développer les liens entre le Mrap national et les CL. Prendre des dispositions pour assurer la continuation des publications de Différences dont la formule actuelle est bien accueillie.

ANGOULEME. Avec 42 autres associations, le CL manifeste sa solidarité avec la MPP (Maison des peuples et de la paix) et la MJC Saint-Cybard menacées de ne plus obtenir de subventions municipales. Le CL témoigne ainsi : "Nous ne dirons jamais combien ont été utiles à notre mouvement les coproductions des fêtes de l'amitié, la présence quotidienne de permanents soucieux de notre action." (janv.90)

TOULOUSE. Création d'un "collectif pour l'égalité et contre le fascisme" Le CL y participe avec une dizaine d'autres associations.

DOUAI. Rapport moral de la présidente du CL, Sozanne Bonnafé : travail d'information et participation dans les milieux scolaires et para-scolaires, réalisation d'une vidéo-cassette, forums, marche multicolore.

OLERON. Exposition de jouets africains. (12 au 16 fév.)

CLERMONT-FERRAND. Réunion publique organisée par le CL, intervention de M. Aounit, secrétaire général, sur "la tolérance contre les exclusions". (15 fév.)

MARSEILLE. Infos 13, le dernier numéro du bulletin départemental offre un panorama sur les activités du Mrap en Bouches-du-Rhône, ainsi que le compte-rendu du verdict de la cour d'Appel de Lyon jugeant Jean Roussel pour des tracts racistes : 300 F de dommages et intérêts au Mrap-partie civile et publication des extraits du jugement dans "Le Provençal". Chroniques des projections du film "Une saison blanche et sèche" (cf interview de la réalisatrice E. Palty dans Différences numéro spécial de décembre sur l'apartheid) auprès des classes du lycée St-Exupéry.

PARIS XIX-XX. Projection du film de Daniel Kupferstein "Enquête d'identités" et débat sur "Ecole : Egalité?". Animateurs : Alain Seksig (Hommes et migrations), Jean-Louis Auduc (secrétaire général adjoint SNES), Abdel Aïssou (Radio-Beur) et Pierre Krief (CL). Echanges scolaires avec la Guadeloupe : compte-rendu dans un prochain numéro.

AURILLAC. Conférence-débat sur les Tziganes et gens du voyage avec Bertrand Bary (membre du BN-Mrap) et Matéo Maximoff (écrivain).

BAGNOLET. Débat organisé par l'association Melting-Pot (29 janv.) sur le thème de l'intégration. 200 jeunes ont participé à la discussion animée par M. Aounit, Arezki Dahmani (France Plus) et Toufik Balaache (élu municipal).

LES PIEDS SENSIBLES
c'est l'affaire de

SULLY

Confort, élégance, qualité,
des chaussures faites pour marcher

85 rue de Sèvres
5 rue du Louvre
53 bd de Strasbourg
81 rue St-Lazare

Du 34 au 43 féminin,
du 38 au 48 masculin, six largeurs

CATALOGUE GRATUIT :
SULLY, 85 rue de Sèvres, Paris 6^e
5 % sur présentation de cette annonce

